Document generated on 07/06/2025 7:57 p.m.

Histoire Québec

Le Gros-Sault de la rivière des Prairies

Robert Prévost

Volume 3, Number 1, June 1997

Des Mille Isles aux Deux-Montagnes

URI: https://id.erudit.org/iderudit/11198ac

See table of contents

Publisher(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (print)
1923-2101 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Prévost, R. (1997). Le Gros-Sault de la rivière des Prairies. *Histoire Québec*, *3*(1), 35–38.

Tous droits réservés © La Fédération des sociétés d'histoire du Québec, 1997

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

SOUVENIRS DE PRIME JEUNESSE

Le Gros-Sault de la rivière des Prairies

PAR ROBERT PRÉVOST*

La montée de l'alose dans le Gros-Sault est un vivace souvenir de prime jeunesse. Les pêcheurs s'attachaient aux arbres au moyen de longs câbles afin de ne pas être entraînés dans les eaux tumultueuses par le poids de leur lourde seine, car les aloses, répondant à l'appel de la frayère, remontaient le Gros-Sault en rangs presque serrés : aucune centrale ne leur barrait encore la route au Sault-au-Récollet. Les plus grandes aloses atteignaient parfois une dizaine de kilos, et en capturer plus d'une à la fois, ce qui n'était pas rare, mettait les muscles à dure épreuve.

Et il ne fallait pas ralentir le rythme, car des marchands de poisson venus de Montréal attendaient leur plein chargement pour rentrer en ville.

C'est sur une longue jetée prolongeant l'île Perry vers l'aval, à Bordeaux, et qui refermait presque une baie assez vaste, que les pêcheurs s'alignaient. Depuis que la *Montreal Water & Power Company* l'avait construite peu avant la fin du XIX[e] siècle, des arbres de bonne taille et à croissance rapide s'y étaient développés. L'entreprise voulait établir dans le Haut-du-Sault, comme l'on désignait encore la future municipalité de Bordeaux, un important réservoir dans le but d'alimenter en eau plusieurs villes de l'île de Montréal. Dès 1891, elle avait notamment signé des contrats à cet effet avec les villes de Maisonneuve et de la Côte-Saint-Antoine et les villages d'«Outre-Mont», de la Côte-Saint-Paul et de la Côte-Saint-Louis. Mais l'entreprise péréclita avant la fin des travaux.

Notre premier souvenir visuel des flots rageurs du Gros-Sault sont intimement liés à la remonte printanière de l'alose, notre père nous amenant voir les pêcheurs au travail. Devant eux rugissaient les rapides dont le grondement était tel que les représentants de commerce avaient peine à dormir quand ils s'arrêtaient dans les deux hôtels situés près du pont ferroviaire.

Cette photo prise vers 1928 par la Royal Air Force représente la rivière des Prairies à la hauteur du pont ferroviaire de Bordeaux. On y distingue la longue jetée prolongeant l'île Perry. En face, le moulin du Crochet de l'île Jésus. Même à cette altitude, le Gros-Sault demeuraut rageur.

D'infranchissables sentinelles

À la hauteur de l'île de Montréal, le Créateur semble avoir voulu barrer le passage aux explorateurs qui recherchaient la route du Grand Cathay, puis aux syndicats qui exploitèrent les Pays d'En-Haut. D'un côté, c'est la saut Saint-Louis qui leur barrait la route, et de l'autre, le Gros-Sault : deux infranchissables sentinelles qu'il fallait contourner.

Lorsqu'on remonte le Saint-Laurent en longeant la rive nord, c'et la rivière des Prairies qui semble être la continuation du fleuve. Au témoignage même de Champlain, la rivière prit le nom de l'un de ses compagnons, un Malouin, qui s'y aventura par erreur alors qu'il allait se retrouver au pied du saut Saint-Louis. D'ailleurs, des chercheurs sérieux ont émis la thèse qu'en 1535, c'est au pied du Gros-Sault que Cartier dut immobiliser ses barques. Aristide Beaugrand-Champagne en était convaincu à cause de divers facteurs, notamment la distance qu'il dit avoir franchie à pied dans l'île pour atteindre la bourgade d'Hochelaga et la description des arbres qui jalonnaient les sentiers.

Le moulin du Gros-Sault

Peu après le début du XVIIIe siècle, les Messieurs de Saint-Sulpice entreprirent de concéder des terres dans la partie de la grande paroisse du Sault-au-Récollet qu'on allait désigner populairement sous le nom de Haut-du-Sault à mesure que s'y forma un bourg ; celui-ci devint plus tard le village de Bordeaux. Au-delà, en amont, débutait la paroisse de Saint-Laurent, avec les terres qui allaient former le village de Cartierville.

Entre 1717 et 1748, 45 colons se fixèrent sur autant de terres dans le Haut-du-Sault. En 1726, l'arpenteur René de Couagne priait l'un de ses confrères de borner la terre 405 ; s'il ne s'acquittait pas lui-même de ce travail, c'est sans doute avec bonne raison : deux ans plus tard, en effet, il obtenait la concession du lot au

profit de sa fille ainée, Marie-Louise, alors âgée de onze ans.

Cette terre s'avançait quelque peu dans la rivière, formant une pointe coupée d'une coulée qui en faisait une petite île lors des crues. Prévoyant, l'économe du séminaire, M. François Chèze, réserva aux seigneurs le droit de reprendre éventuellement une partie du lot pour y construire un moulin. Soixante-dix ans plus tard [1797], les Messieurs prirent avantage de cette clause et l'arpenteur Louis Guy borna à cette fin un terrain de six arpents.

En mars 1798, M. Antoine-Alexis Molin, en sa qualité d'économe, confie la construction du moulin à un entrepreneur et *farinier* de Lachine, Joseph Barbeau, qui recevra douze mille livres *de vingt coppres ou chelins*, et celui-ci s'acquittera sans doute de ses obligations, car le futur moulin lui est donné à bail pour une période de neuf ans.

Le mois suivant, M. Molin confie à un entrepreneur de Saint-Laurent, Louis Gauthier, la tâche de transformer la coulée en un canal d'amenée. C'est en 1801 que le moulin du Gros-Sault entreprit de moudre les grains des censitaires. Il avait coûté, y compris les moulanges et les intérêts versés par le séminaire sur les sommes empruntées afin de mener le projet à terme 106.979 livres et 16 chelins. Une somme importante, à cette époque.

Le meunier Barbeau décéda en 1826. Le nouveau locataire ne fut autre que Paschal Persillier dit Lachapelle qui devait, en 1834, obtenir l'autorisation de construire un pont entre les îles de Montréal et Jésus (entre Cartierville et l'Abord-à-Plouffe), Eustache Lambert-Dumont n'ayant pas tiré profit d'un semblable privilège qui lui avait été consenti en 1831. Un malentendu devait surgir entre eux : en 1830, Persillier dit Lachapelle était propriétaire d'un service de passeurs entre ces deux ponts, et grâce à cela, il faisait à Lambert-Dumont une concurrence que ce dernier jugeait déloyale.

En 1837, un marchand de tabac de Montréal, Charles Perry, se porte acquéreur du moulin. Il décède en 1845. Sa veuve, née Smith [Catherine] et leur fils, Georges-Lafayette, en deviennent copropriétaires.

Ces deux clichés ont été réalisés au même endroit, à Bordeaux, celui du haut en 1929 et l'autre, en 1931. Submergés par l'élévation du niveau de l'eau résultant de la construction de la centrale du Sault-su-Récollet, les flots regeurs du Gros-Sault se sont transformés en une surface calme (photos H. Sutcliffe, Laval-des-Rapides).

Même en face de l'Abord-à-Plouffe, la rivière des Prairies était turbulente, comme le démontre cette photo de Notman (musée McCord).

Hélas, ils ne peuvent rembourser un emprunt effectué en 1867 pour apporter des réparations et des améliorations à la propriété, qui se complétait d'installations pour carder et fouler la laine.

Le 9 juillet 1878, le moulin du Gros-Sault faisait l'objet d'une vente aux enchères sur le parvis de l'église du Sault-au-Récollet. On l'adjugea à la détentrice de l'hypothèque, la Compagnie de prêt et de dépôt du Bas-Canada.

Deux ou trois meuniers louèrent le moulin par la suite. En 1882, c'est Philias Prévost, le grand-père de l'auteur de ces lignes, qui prend la relève au moyen d'un bail d'une durée de trois ans. En 1885, Philias et son frère, Jean-Baptiste, louent conjointement le moulin pour cinq ans avec promesse de vente de la part de la compagnie. En 1889, Jean-Baptiste cède ses droits à son frère avec prolongation du bail et maintien de la promesse de vente. Un an plus tard, c'est Philias qui se retire et Jean-Baptiste qui devient seul locataire. Astuce? Le 20 janvier 1891, Jean-Baptiste achète le moulin par-devant le notaire A.-D. Jobin au prix déjà fixé dans la promesse de vente, soit 16 000 $. Tout de suite après, le même

jour, il se présente à l'étude du notaire John Fair et vend la propriété à un agent d'immeubles, Thomas J. Drummond, *for good and valuable consideration.*

L'année suivante, le 31 mai, Drummond vend le moulin et ses dépendances à la *Dominion Construction Company* qui, trois jours plus tard, en fait autant à l'endroit de la *Montreal Water & Power Company*, toujours sans mention du prix. Cependant, dans les livres de cette dernière entreprise figurait la ligne suivante : *Dominion Construction Purchase Price ..... $ 80,000* !

Puis, le solide moulin du Gros-Sault tomba sous le pic des démolisseurs bien inutilement, puisqu'après des travaux estimés à un quart de million de dollars pour entreprendre l'élargissement du canal et la mise en place d'une longue jetée, on abandonna le projet de créer un réservoir d'eau à l'intention des municipalités.

Il fallut recourir à de la poudre pour abbatre la massive double cheminée du moulin qui s'obstinait à demeurer debout.

Le moulin du Gros-Sault d'après l'une des très rares photos qui en subsistent, et que l'auteur a trouvée en 1939 dans l'album d'une famille du Sault-au-Récollet. Sa maçonnerie semblait liée par un mortier qui défiait l'usure du temps.

Ce dessin ancien signé Duncanson Pinx semble représenter le moulin du Gros-Sault et la décharge de son canal, alors qu'un radeau défie les eaux tumultueuses.

La descente des *cages*

Le tumultueux Gros-Sault barrait la route aux trains de bois qui empruntaient la rivière des Outaouais puis celle des Prairies pour atteindre Québec. On n'aurait pu, sur un aussi long parcours, recourir au flottage de billes individuelles. Aussi réunissait-on les troncs d'arbres de façon à former d'immenses *cages* que dirigeaient, au moyen de longues et lourdes rames, de solides *raftsmen* que l'hiver passé en chantier avait dotés d'une musculature herculéenne.

Il s'agissait en quelque sorte de campements flottants, car on y retrouvait généralement une cuisine et des abris. C'est en 1806, le 11 juin, que la première *cage*, formée de longues billes provenant des chantiers de Philémon Wright, passa devant Hull à destination de Québec. La descente de ces *trains* devint presque incessante du printemps à l'automne : ainsi, du 27 avril au 24 novembre de l'année suivante, 340 d'entre eux, rapporte-t-on, cheminèrent vers cette destination.

On ne constituait pas les *cages* d'un seul tenant, mais bien de radeaux individuels arrimés les uns aux autres et que l'on déliait afin de les introduire un à un dans les glissières qui faisaient échec aux chutes ou de les guider dans les rapides trop impétueux. D'où, probablement, l'expression *train de bois*.

Dans la rivière des Prairies, c'est en face de l'Abord-à-Plouffe que l'on démontait les *cages* afin de permettre aux radeaux de passer le Gros-Sault. Une fois arrivés en eau calme, en aval de l'île de la Visitation, les hommes retournaient à l'Abord-à-Plouffe en voiture prendre charge de d'autres radeaux. Sur leur passage, rap-

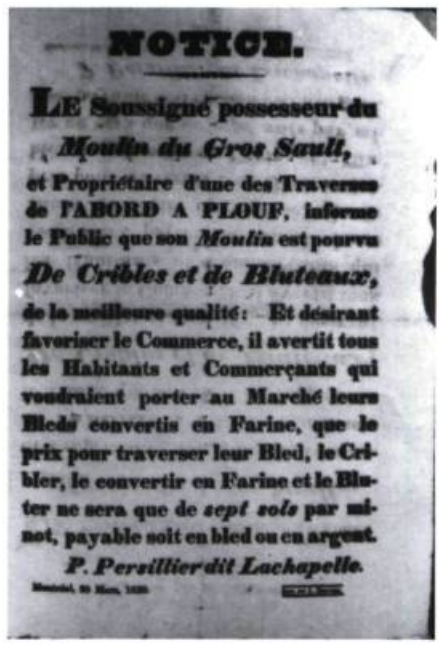

NOTICE.

LE Soussigné possesseur du *Moulin du Gros Sault*, et Propriétaire d'une des Traverses de l'ABORD A PLOUF, informe le Public que son *Moulin* est pourvu *De Cribles et de Bluteaux*, de la meilleure qualité: Et désirant favoriser le Commerce, il avertit tous les Habitants et Commerçants qui voudraient porter au Marché leurs Bleds convertis en Farine, que le prix pour traverser leur Bled, le Cribler, le convertir en Farine et le Bluter ne sera que de *sept sols* par minot, payable soit en bled ou en argent.

P. Persillier dit Lachapelle.

Affiche que Paschal Persillier dit Lachapelle fit imprimer en 1830 chez Ludger Duvernay pour annoncer son moulin. Eustache Lambert-Dumont l'accusa auprès du séminaire de Montréal de concurrence déloyale : non seulement coupait-il les prix, mais il tirait profit de son service de traversiers pour attirer la clientèle (document conservé dans les archives du séminaire de Montréal).

Devant la porte latérale du moulin du Gros-Sault, l'aide meunier Lauzé tient un poupon qui sans doute deviendra grand : ke petit Hervé Prévost, fils du meunier Philias Prévost, allait devenir le père de l'auteur de cet article.

Aspect de l'île Perry et du premier pont ferroviaire qui enjambait la rivière des Prairies. Près du moulin du Gros-Sault, les citoyens jouissaient d'un oasis bucolique favorable aux pique-niquers sur l'herbe (gravure tirée de Picturesque Canada, New Yord, 1882).

portait plus tard notre mère née Pigeon [Malenda], les femmes demeuraient prudemment à l'intérieur pour se soustraire aux regards voraces de ces bûcherons tous frais sortis de la forêt. La grand-mère Pigeon avait bâti sa maison dans le Haut-du-Sault [Bordeaux], en bordure du chemin de la Reine [l'actuel boulevard Gouin].

Une fois tous les radeaux arrivés en eau calme, on reconstituait la cage et la descente vers Québec reprenait.

Le langage *imagé* de ces hommes en scandalisait plus d'un, notamment les Dames du Sacré-Coeur du Sault-au-Récollet. L'une d'elles, soeur Bienvenue, eut l'aimable pensée d'ouvrir une cantine à leur intention sur la rive et de leur servir des breuvages chauds et des petits gâteaux. Elle leur remettait une image du Sacré-Coeur, et lorsqu'ils lui demandaient combien ils lui devaient, elle répondait : *le respect du bon Dieu et, s'il-vous-plaît, ne blasphémez plus !* On la désigna bientôt comme l'Apôtre des cageux.

C'est en 1908 que la dernière *cage* descendit le cours de la rivière des Prairies, en route pour Québec qui célébrait, cette année-là, le troisième centenaire de sa fondation. Et c'est ainsi que se referma l'un des volets les plus colorés de nos annales. ■

NOTE : En 1939, Robert Prévost a publié à compte d'auteur Le Moulin du Gros-Sault, un ouvrage de 123 pages résumant l'histoire de ce centre de meunerie où son père a vu le jour.

* L'auteur est écrivain et généalogiste.

La rivière des Mille Îles et ses îles

De l'est à l'ouest : l'île Mathieu, l'île des Moulins, l'île Bourdon, l'île aux Moutons, l'île Bourdon, l'île Saint-Jean, l'île Saint-Pierre, l'îl aux Pruches, l'île aux Vaches, l'île au Foin, l'île Saint-Joseph, l'île Jargaille, l'île aux Vignes, l'île Garth, l'île des Gardes, l'île Joly, l'île Darling, l'île Bélair, l'île Ducharme, l'île Paré, l'île Gaudette, l'île des Juifs, l'île aux Fraises, l'île Gendron, l'île Gagnon, l'île Kennedy, l'île Chapleau, l'île Saint-Mars, l'île des Luys, l'île Langlois, l'île des Frères, l'île Morris, l'île Locas, l'île Lacroix, l'île aux Moutons, l'île desroches, l'île Clermont, l'île Chabot, l'île Malquin, l'île de Mai, l'île aux Moutons, l'île Locas, l'île Provst, les îles Corbeil, les îles Yale, l'île Taillefer, l'île Hector-Champagne, l'île Arthur-Sauvé, l'île Turcotte. Il y a trois îles aux Moutons.